

de son ministère qui sont employés depuis 1945 ont droit à la préférence des anciens combattants.

J'ai mis quelque temps à en venir au point principal de mes observations, mais je constate qu'il n'y a plus que trente secondes jusqu'à dix heures.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Chevrier:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander ce que nous ferons demain, et le leader de la Chambre peut-il nous annoncer le programme des travaux pour la semaine prochaine.

**L'hon. M. Churchill:** Demain, monsieur l'Orateur, nous aborderons les crédits du ministère des Transports. Si nous en terminons l'examen, nous pourrions passer aux crédits du ministère des Postes.

Voici le programme que nous tenterons de suivre la semaine prochaine. Pour lundi et mardi, nous avons au *Feuilleton* huit mesures législatives que nous aborderons dans l'ordre suivant:

1. La 2<sup>e</sup> lecture du Bill n° C-74 tendant à modifier le tarif des douanes.

2. Le Bill n° C-73 tendant à modifier la loi sur la taxe d'accise.

3. Le Bill n° C-65 tendant à modifier la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès.

4. Le Bill n° C-69 tendant à autoriser certaines dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada.

5. Le Bill n° C-68 tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu.

Le n° 6, soit le bill n° C-64 visant à modifier la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. Le bill n° 7, le bill n° S-32 en vue d'autoriser la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent près de Ville-Lasalle. Le 8<sup>e</sup> article est un projet de résolution inscrit au nom du ministre du Revenu national pour établir un comité spécial de la radiodiffusion. Ce serait à l'ordre du jour de mardi.

Le reste de la semaine, soit mercredi, jeudi et vendredi, la Chambre se formera en comité des subsides pour étudier les crédits suivants, sous réserve de rectification s'il y a lieu: la suite des crédits du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ceux du ministère des Postes, du ministère des Mines et des Relevés techniques, du ministère des Pêcheries, du ministère des Affaires des anciens combattants et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Tous ces crédits sont prêts à être examinés. Ceux du ministère des Affaires des anciens combattants et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ont été soigneusement examinés par les comités. Si nous ne terminons pas demain l'étude des crédits du ministère des Transports, nous y reviendrons vendredi de la semaine prochaine.

(A dix heures et quatre minutes, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)